



NOTRE DAME DE BELLEGARDE

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

*Rentrée de septembre 2023*

## **Classe de Seconde**

*Madame, Monsieur,  
Chers parents,*

*Votre enfant sera prochainement lycéen, et vous avez fait le choix de notre établissement pour cette étape importante de sa scolarité. Nous vous remercions pour votre confiance.*

*Nos équipes et moi-même aurons à cœur d'accompagner sur le chemin de la réussite scolaire et de l'épanouissement personnel tous les jeunes qui nous sont confiés.*

*Dans un cadre à la fois rigoureux et bienveillant, nous aiderons chaque élève à construire son projet d'orientation, à développer ses talents, et à devenir un adulte citoyen conscient de ses choix et des enjeux de notre société.*

*Emmanuelle Perbet  
Responsable des secondes  
perbet.emmanuelle@ndbellegarde.net*

***Rentrée des élèves de 2° le lundi 4 septembre de 9h00 – 11h00***

Les Bus fonctionneront à partir du 4 septembre

### ***Organisation de la rentrée et premières dates***

***Réunion de rentrée pour les parents*** : lundi 18 septembre à 18 heures (stationnement possible dans l'établissement)

***Conférence pour les études de médecine*** : jeudi 28 septembre à 18 heures en salle de théâtre.

***Présentation de la classe de première et des spécialités*** jeudi 23 novembre à 18 heures.

### **Réunion parents professeurs :**

Pour les 2°ABCD lundi 29 janvier 2024 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)

Pour les 2°EFGH le mardi 30 janvier 2024 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)

**L'année est organisée selon deux semestres.**

### **Absences et retards**

---

**Lycée, veuillez prévenir au 04.78.91.79.96 ou [absence32@ndbellegarde.net](mailto:absence32@ndbellegarde.net)**

### **Livres scolaires**

---

Un jeu complet de livres, enregistré au nom de votre enfant, lui sera remis à la rentrée.

Nous vous rappelons que les livres sont financés par la Région et qu'ils doivent être utilisés durant plusieurs années pour les lycéens. **Nous attirons votre attention sur le soin à apporter à ces manuels.**

#### Pièces à fournir

Un chèque de caution de 150€ non encaissé à l'ordre de l'OGEC Notre Dame de Bellegarde, est à remettre au professeur principal, le jour de la rentrée. Il sera rendu au retour des livres en juin 2024.

#### Carte Pass Région

Les nouveaux lycéens entrant en 2de l'année scolaire 2023-2024 doivent commander leur carte Pass Région.

**Celle-ci devra être présentée le jour de la remise des manuels pour en assurer la gratuité.**

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>

Retrouvez les avantages liés à la carte Pass Région sur :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

### **Fournitures scolaires**

---

Il n'y a pas de liste au lycée. Les professeurs indiqueront aux élèves les supports demandés. Vous pouvez cependant d'ores et déjà prévoir des copies simples et double, des pochettes, un agenda.

Un t-shirt de Notre Dame de Bellegarde. Pour tous les nouveaux élèves, il sera fourni à la rentrée.

### **Stage en milieu professionnel pour tous les élèves**

---

Un stage obligatoire pour tous sera à effectuer du 10 au 14 juin 2024.

La convention sera disponible dans votre ESPACE FAMILLE Ecole Directe/documents. Il faudra l'adresser **complétée et signée à Madame PERBET par mail uniquement.** (Plus de convention papier)

## Horaires

---

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 - 16h30. Mercredi : 8h00 à 12h00**

Les **devoirs surveillés** auront lieu le lundi. Le planning et la durée des devoirs surveillés seront communiqués en début d'année scolaire. Certains créneaux seront réservés pour des temps forts de la pastorale, auxquels participeront **tous** les élèves.

**A partir du lundi 11 septembre**, une étude est ouverte pour les lycéens sur inscription auprès du CPE. Pour les élèves de 2ndes, elle a lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h45.

## Ecole Directe

---

### ESPACE FAMILLE

**Vous êtes une famille NDB** : vos codes sont ceux de l'an dernier. En cas de perte, adresser un mail à [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net) votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants par retour d'un mail.

**Vous êtes une nouvelle famille** : des codes vous seront adressés par mail à partir du 4 septembre.

Sur Ecole Directe, vous avez la possibilité de vérifier vos coordonnées et d'en demander la modification si vous constatez une erreur.

Lorsqu'un message vous est adressé, vous êtes averti dans votre boîte mail personnelle. Vous pouvez choisir de ne plus être averti de l'arrivée de nouveaux messages en modifiant l'option appropriée dans votre boîte de réception EcoleDirecte >>paramétrage.

### ESPACE ELEVE

Les identifiants sont inchangés par rapport à l'an dernier, ils seront vérifiés et redonnés par le Professeur principal en cas de besoin et pour les nouveaux élèves.



**Parents** : Ne pas vous connecter à partir des identifiants de votre enfant, en effet, ceux-ci ne vous offrent pas toutes les fonctionnalités (messages, situation financière, réunions de parents...)

## Office 365

---

Chaque élève possède un accès à Office 365 à usage pédagogique. Son adresse mail (nom.prenom@ndbellegarde.net) et son mot de passe sont inchangés par rapport à l'an dernier. Des codes d'accès seront communiqués aux nouveaux élèves.

## Administratif

---

Caroline REDON au secrétariat est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur le collège. [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net)

Sandrine DESIGAUX à la comptabilité, répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire. [desigaux.sandrine@ndbellegarde.net](mailto:desigaux.sandrine@ndbellegarde.net)

Les services administratifs de l'établissement et le standard reprendront le **mercredi 23 août**.



## Congés scolaires

---

**Journée pédagogique pour les enseignants** vendredi 10 novembre (pas de cours pour les élèves)

Vacances de Toussaint du **vendredi 20 octobre 2023** au soir au **lundi 6 novembre 2023** au matin

Vacances de Noël du **vendredi 22 décembre 2023** au soir au **lundi 8 janvier 2024** au matin

Vacances d'hiver du **vendredi 16 février 2024** au soir au **lundi 4 mars 2024** au matin

Vacances de printemps du **vendredi 12 avril 2024** au soir au **lundi 29 avril 2024** au matin

**Le pont de l'Ascension** aura lieu du **mercredi 8 mai à 8 heures** au **lundi 13 mai à 8 heures**

**Lundi de Pentecôte le 20 mai.**

## Infirmierie

---

C'est un lieu de soins, il paraît cependant important de rappeler que l'infirmière ne peut être assimilée à un médecin. Elle ne peut délivrer que des médicaments à usage courant et en quantité limitée pour faire face à des besoins ponctuels.

Il est donc de votre ressort de consulter le corps médical en cas de problème de santé avéré.

L'infirmierie est également un lieu d'écoute, de prévention et d'éducation à la santé.

Tout élève peut demander à rencontrer individuellement l'infirmière en toute confidentialité.

L'infirmière peut alors proposer une prise en charge par d'autres structures plus adaptées.

## Le point écoute

---

Monsieur PACAUD, psychologue, assure une permanence tous les lundis de 12h à 13h30.

Tout élève peut demander à le rencontrer en toute confidentialité.

## Vigilance partagée

---

Les brimades et moqueries peuvent commencer dès le plus jeune âge, allant de la mise à l'écart, déjà douloureuse, à des insultes et humiliations quotidiennes, voire, des coups. L'équipe « Vigilance partagée » aide nos élèves à parler de problèmes qu'ils peuvent vivre ou dont ils peuvent être témoin. Une permanence est ouverte tous les mardis de 12h00 à 13h30.

## Aide à l'orientation – ITE Itinéraire Talents Emploi

---

« Prendre conscience de ses ressources et donc apprendre à se connaître ! Quand on se connaît bien, tout devient plus facile. Identifier ses talents innés, son aptitude pour un métier, c'est l'étape indispensable pour prendre de bonnes décisions concernant son futur. En effet, nos talents nous rendent uniques. Ce sont eux qui nous accompagnent toute notre vie, et nous permettent d'être les meilleurs dans ce que nous faisons. Choisir son orientation en accord avec ses talents, c'est mieux identifier sa personnalité professionnelle, c'est la promesse d'un parcours serein et réussi, pour chacun ! »

Nous proposons aux familles au travers d'ITE un service de conseil en orientation personnalisé basé sur : un test de personnalité professionnelle, un entretien d'une heure avec un professionnel ainsi qu'avec le jeune accompagné de ses parents et un accompagnement durant tout le lycée si nécessaire.

Des informations détaillées, coût et dates d'interventions des professionnels, vous seront communiquées lors de la réunion de rentrée.

## Facturation et restauration

Vous recevrez vers la fin septembre votre facture annuelle qui reprendra le coût de la contribution familiale, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

### **1 – TARIFS**

Contribution familiale	Coût annuel
Lycée	1 050 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique est de 42.95€ pour l'année.  
La cotisation à l'association des parents d'élèves (APEL) est fixée à 28.50€ pour l'année.  
Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de la contribution familiale (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

Repas	Coût unitaire	Coût annuel pour 4 repas hebdomadaires
Demi-pensionnaire (1, 2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6,40 €	780.80 €
Repas pour un externe	7,35 €	

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant. Le coût du repas augmente légèrement plus que nos prévisions suite aux augmentations des matières premières.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

### **2 – REGLEMENT**

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de la contribution familiale (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur Ecole Directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur Ecole Directe.

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

### **3 – FONCTIONNEMENT :**

La carte de cantine de 3<sup>o</sup> servira pour la classe de 2<sup>o</sup>. La 1<sup>ère</sup> carte sera donnée aux nouveaux élèves. En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3<sup>ème</sup> jour consécutif d'absence.

#### **4 – RESTAURATION :**

Notre prestataire de restauration est la société **1001 repas**. Les menus peuvent être consultés sur notre site chaque semaine <https://ndbellegarde.fr/la-restauration/>

#### **Assurance scolaire**

L'établissement a contracté une assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit avec la Mutuelle Saint Christophe. **Documentation en ligne à télécharger.**

#### **Transports en Communs Lyonnais**

Pour les utilisateurs des lignes TCL :

Le Sytral souhaite faire connaître aux familles la possibilité de s'abonner à une alerte trafic leur permettant d'être informées de tout dysfonctionnement survenant sur une ligne du réseau TCL préalablement sélectionnée (métro, tramway, bus, JD...).

2 choix possibles :

- sur l'application mobile : jusqu'à 10 lignes sélectionnables, **réception des infos par notification de l'application**
- ouvrir un compte *Mon TCL* sur le site [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) et saisir un numéro de carte Técély afin d'activer le service : jusqu'à 5 lignes sélectionnables, **réception des infos par SMS et/ou mails**.

#### **Association sportive**

A la rentrée, les professeurs d'EPS expliqueront à vos enfants les modalités d'inscription pour l'association sportive en détaillant les jours/heures/tarifs de chaque activité.

Voici la liste des activités qui seront proposées :

<b>COLLEGIENS et LYCEENS</b>	Aviron (sauf 6 <sup>ème</sup> ) au club AUNL de Caluire	Basket (3è-Lycée)	Trail	Badminton
<b>LYCEENS UNIQUEMENT</b>	Musculation lycée			

#### **TARIFS COTISATIONS :**

\*Cotisations pour **adhérer à l'AS** :

**30 €** quel que soit le nombre d'activités (**15 €** à partir du 2<sup>o</sup> enfant)

\*Cotisation **supplémentaire** pour l'Aviron :

Coût additionnel de 45€ par la période (9 séances de sept à décembre ou /et 9 séances de mars à juin)